



Procès verbal n°48

du 2 juin 2026

District du Lot de Football – 46000 Cahors
715, Côte des Ormeaux

 <https://district-foot-lot.fff.fr>

  **districtfoot46**  

COMITE DIRECTEUR

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

DU 30 AVRIL 2026

Présents : Bernard BATS, Claudine VERMANDE, Yves ABITTEBOUL, Frédéric ANDRES, Jacques BARRE Emma BESSIERES, Jean Luc BOYER, Jean Michel FABRE, Marine GALTHIE, Damien HUG, Laurent IMPERIALE, Robert NAVARRE, Gilles ROQUES, Pierre TERRE, Fanny VAYSSIERES.

Excusés : Francis BATTE, Sabine COUDERC, Benoit DORIAN, Gilles ESTIVAL, FAGES Justine,

Assistent : Véronique CROS, Fabien VIDAL, Edgar MPOSA GONDA.

Validation à l'unanimité des présents du PV du comité directeur du 19 février paru au PV N° 36 du 10 mars 2026.

Infos :

- **Caméra sur les arbitres.** Mise en place pour tenter d'enrayer les incivilités et la violence sur les terrains. Certains District testent actuellement la caméra sur les arbitres. Les retours sont assez positifs sur leur utilisation. La saison prochaine elle sera dans tous les Districts. Le Lot aura entre 3 et 6 caméras, fournies par la FFF. Elles seraient en priorité sur les matchs à risque. La procédure est assez lourde. Peut être que se serait à la commission de médiation de décider des matchs à risques. Le district du Lot met actuellement différentes opérations pour lutter contre la violence.
- **Le carton blanc** : La CRA (commission régionale de l'arbitrage) l'a fait validé sur tous les matchs de Ligue pour la saison prochaine. Quand le coach aura un carton jaune se sera le capitaine qui sera exclu, si le capitaine est le gardien se sera le vice-capitaine qui sortira 10 minutes. Le carton blanc est globalement assez bénéfique.
- **La Ligue 3 sera créée la saison prochaine.**
- Deux Districts ont relayé le dispositif tirs un trait sur la violence (trait rouge sur la joue), mais il nous vient de Belgique, la FFF a pour sa part mis en place un autre dispositif : JOUONS DU BON CÔTÉ. Le district du Lot s'en tient à ce qui a été validé par la FFF.
- **Volontaires** : des volontaires sont demandés parmi le comité directeur pour préparer les banderoles à distribuer aux clubs.

- L'Amicale des éducateurs demande au District de participer à l'achat de sweats à capuche pour la commission des éducateurs, proposition d'un montant de 342€ validée. Une soirée sera organisée le 10 juin pour remettre les diplômes à tous ceux qui ont été reçu à l'examen. On va accompagner les éducateurs, les sensibiliser sur les addictions, ce qui leur servira dans l'accompagnement des jeunes. Jean Michel FABRE pour la commission des éducateurs fait remarquer que les membres ont droit à un repas offert tous les ans, or souvent les éducateurs ne sont pas disponibles, peut-on envisager à la place du repas de leur offrir la cotisation de membre adhérent au District. Réglementairement ce n'est pas possible.
- Finales séniors : Les maillots sont pris en charge par INTERSPORT. Pour les jeunes et le challenge GROUPAMA féminin, c'est GROUPAMA. Les maillots seront rouges et bleus, pour les gardiens orange et mauve. Un maillot sera offert aux arbitres.
- Le 6 mai une délégation du District a visité les installations du calvaire à Figeac en vue des finales du 14 juin. Les horaires des finales sont 13h coupe Laville, 15h coupe féminine et 17h coupe Bondoux. Un poste de secours est fortement conseillé, on va se renseigner.
- Appel aux clubs qui souhaitent organiser l'assemblée générale du DISTRICT.
- Un point est fait sur la présence des membres du comité directeur sur les finales.
- ANS, pour demander les subventions il a été envisagé 4 actions.
- **Arrêtés municipaux** : Faut il appliquer le règlement de la Ligue ? Si un club fourni 2 arrêtés municipaux, à la suite ou non, le club doit fournir obligatoirement un terrain de repli, à défaut la commission des compétitions peut provoquer une inversion (match aller comme match retour) ou au pire mettre une sanction sur le club pouvant aller jusqu'à la perte du match.
- La commission de discipline fait remarquer qu'en cas de suspension de terrain, trouver un terrain à plus de 50kms, c'est beaucoup, cela passera donc à 25kms.
-

Fanny VAYSSIERES : la journée du foot féminin du 6 juin se prépare : Avec le CDOS, baby foot géant, présence de Chloe BORN du club de VALROC qui joue à un haut niveau maintenant, présence aussi de la conseillère en arbitrage. Il y aura Elodie OUITIS pour évoquer les premiers secours, il y aura une intervention sur la nutrition (avec ETAP de Gourdon), du fit foot. La journée est obligatoire pour tous les clubs qui ont une équipe engagée chez les jeunes. Le club de Ségala foot propose un plateau repas à 10€.

CDA, Robert NAVARRE : Le nombre d'arbitre progresse. Problème avec les changements de match (horaire et jour), il y a aussi un problème avec les arbitres joueurs, ils priorisent leur côté joueur, ce qui occasionne parfois des soucis pour la désignation des arbitres. Ils avertissent au dernier moment sur leur indisponibilité, pourquoi ne pas envisager de les sanctionner sur l'indemnité de match ? 3 ou 4 arbitres ont été sanctionnés par la CDA. Si c'est trop grave, on les dirige vers la commission de discipline. L'assemblée générale des arbitres aura lieu le 4 juillet, c'est le club de Fons qui va la recevoir.

La conseillère en arbitrage commence à intervenir dans les clubs.

Fabien VIDAL : Organise une journée avec France travail le 25 juin, « du stade vers l'emploi ». Il y aura une centaine de demandeur d'emploi, 20 entreprises. Des animations tel que fit foot, le foot en marchant, et différentes activités douces seront proposées. Les employeurs et les demandeurs d'emploi joueront ensemble dans les différentes équipes, sans se connaître. Un déjeuner sera pris en commun, l'après-midi, levée de l'anonymat, recrutement sans CV.

- Pour la saison 2026/2027, pendant la trêve, les équipes de D1 et de D2, devront obligatoirement engager une équipe de futsal.

Finales des jeunes : le 23 mai, il y aura l'intervention de la troupe le TRIMARAN, troupe de théâtre participatif, qui évoquera le cyber harcèlement sur les réseaux sociaux, les addictions. Intervention de ETAP (équipe territoriale d'accompagnement et de prévention).

PPF : U12 et U12F U13F le 8 mai à Montauban, U14, U13 et U14F/U15F le 13 et 14 juin à Onet le château.

Formation éducateur : Les labels jeunes et labels féminins sont actuellement étudiés. Ils seront validés au bureau du 19 mai.

La réunion du statut des éducateurs aura lieu le 26 mai, elle permettra d'étudier les obligations des clubs sur le statut des jeunes.

Edgar : Le 28 juin sur le terrain de Londieu à Figeac, avec le CDOS, et le département une journée est organisée pour les mineurs isolés. Le matin différents sports et l'après midi foot à 8. Cela concerne une centaine de jeunes.

Le projet sportif du District : Le développement sportif demandé par la FFF sera orienté vers des actions déposées à l'ANS (subventions) : féminisation, sport santé etc...

En septembre la ligue de foot d'Occitanie tiendra son comité directeur dans le Lot, tout comme l'AMPDF (amicale des présidents de District).

Prochain comité directeur le 4 juin.

La séance est levée à 23h15.

Bernard BATS,
Président du District



Claudine VERMANDE,
Secrétaire de séance





**COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR ELECTRONIQUE
DU 27 MAI 2026**

PROJET : GROUPEMENT HAUT CELE SEGALA SUD CANTAL FOOT

Ouverture du vote à tous les membres du Comité Directeur : jeudi 21 mai 2026 à
14 h 36.

Clôture du vote : mercredi 27 mai 2026 à 9 h.

Objet du vote :

Les membres du Comité Directeur étaient invités à se prononcer (OUI / NON / NE SE PRONONCE PAS) sur le projet de groupement et de rattachement de SUD CANTAL FOOT au GROUPEMENT HAUT CÉLÉ SÉGALA SUD CANTAL FOOT, lequel serait affilié à la Ligue de Football d'Occitanie.

La convention de groupement transmise précisait que l'ensemble des équipes évoluerait dans les compétitions du District du Lot et de la Ligue de Football d'Occitanie.

Résultat du vote :

Nombre de membres inscrits : 20

Nombre de votants : 13

Taux de participation : 65%

Au vu des résultats exprimés, le projet de groupement et rattachement de SUD CANTAL FOOT au GROUPEMENT HAUT CELE SEGALA SUD CANTAL FOOT qui serait affilié à la Ligue de Football d'Occitanie est validé.

Bernard BATS,
Président du District

Claudine VERMANDE,
Secrétaire de séance

COMMISSION DU STATUT DES EDUCATEURS

Procès-Verbal N°2 Commission du Statut des Educateurs

La commission s'est réunie le mardi 26 mai 2026.

Présents : Bernard BATS, Francis BATTE, Jean-Michel FABRE et Fabien VIDAL

Présents en Visioconférence : Thierry BRAS et Pierre TERRE

Excusés : Jean Luc BOYER, Benoit DORIAN et Edgar MPOSA GONDA.

Etude des clubs en règle ou en infraction avec le statut des éducateurs après envoi d'une nouvelle déclaration de situation au 1^{er} avril. Une équipe en infraction ne peut accéder à la division supérieure, et application de l'amende prévue au statut. Quand un éducateur est positionné sur deux équipes, si celles-ci jouent au même moment, l'éducateur n'est accepté que sur une équipe.

Rappel PV N°1 : la Commission décide qu'à compter de la saison 2026-2027, l'obligation d'avoir une licence d'éducateur correspondant au diplôme pour être en conformité avec la couverture des équipes sera impérative. La licence de Dirigeant peut toujours être éditée pour cette même personne.

Nouvelles déclarations reçues : ENT. BOURIANE FC, ENT. CAZALS MONTCLERA, ELAN MARIVALOIS, FIGEAC CAPDENAC QFC, FC LALBENQUE-FONTANES, AS MONTCABRIER, PSVD'OLT, VALROC FOOT et US 3C CATUS.

Article 7 du règlement : pour les équipes en infraction de U15 à Seniors engagées en football à 8, il sera appliqué l'amende du Foot d'Animation, soit 60 euros.

Equipes en infraction :

D1 :

- ENT. SEGALA FOOT 1 et ESLG 1, l'éducateur déclaré n'a pas le diplôme requis, ces équipes sont donc en infraction. Amende : 100 € par équipe.

D2 :

- AS LIVERNON 1, ECCF 1, ENT. MAYRINHAC ST CERE 1 et US PUYBRUN-TAURIAC 1 n'ont pas renvoyé le document de déclaration. Ces équipes sont donc en infraction.
- FF MAUROUX 1 et FC GREALOU 1, l'éducateur déclaré n'a pas le diplôme requis, ces équipes sont donc en infraction.
- Amende : 100 € par équipe.

D1F :

- LIONNE NOZAC FENELON 1 et LISSAC-ET-MOURET 1 n'ont pas renvoyé le document de déclaration. Ces équipes sont donc en infraction.
- HAUT CELE FC 1, l'éducateur déclaré n'a pas le diplôme requis, cette équipe est donc en infraction.
- Amende : 100 € par équipe.

U17 :

- VRF&FCHQ 1, l'éducateur déclaré n'a pas le diplôme requis, cette équipe est donc en infraction.
- Amende : 100 € par équipe.

U15 :

- FC BEGOUX ARCAMBAL 1 et ENT. FCG CS46 ECCF 1, l'éducateur déclaré n'a pas le diplôme requis, ces équipes sont donc en infraction. Amende : 100 € par équipe.
- ENT. FCLF/FCMP 2 (Foot à 8), l'éducateur déclaré n'a pas le diplôme requis, cette équipe est donc en infraction. Amende : 60 € par équipe.

U16 F :

- Toutes les équipes sont en règle avec le Statut.

U13 F

- Toutes les équipes sont en règle avec le Statut.

U13 :

- ECCF-FC CAUSSE SUD 1 n'a pas déclaré d'éducateur pour l'équipe. Cette équipe est donc en infraction.
- CAHORS FC 3, ESLG 1, GMPPFC 2 et US 3C CATUS 1, l'éducateur déclaré n'a pas le diplôme requis, ces équipes sont donc en infraction.
- Amende : 60 € par équipe en infraction.

U 11 :

- ENT. MAYRINHAC ST CERE 1 n'a pas renvoyé le document de déclaration. Cette équipe est donc en infraction.
- ECCF-CAUSSE SUD 1 et BEGOUX ARCAMBAL 1, l'éducateur déclaré n'a pas le diplôme requis, ces équipes sont donc en infraction.
- Amende : 60 € par équipe en infraction.

U9F-11F :

- Toutes les équipes sont en règle.

U9 :

- ENT. MAYRINHAC ST CERE 1 n'a pas renvoyé le document de déclaration. Le club est donc en infraction (manque 2 éducateurs).
- Manque 1 éducateur diplômé aux clubs de FC CAUSSE LIMARGUE, ENT SEGALA FOOT, ESLG, LALBENQUE-FONTANES et PPFC.
- Manque 2 éducateurs diplômés au club de BEGOUX ARCAMBAL et FC CAUSSE SUD-ECCF.
- Amende : 60 € par éducateur manquant.

U7 :

- ENT. MAYRINHAC ST CERE 1 n'a pas renvoyé le document de déclaration. Le club est donc en infraction (manque 1 éducateur).
- Manque 1 éducateur diplômé aux clubs de BEGOUX ARCAMBAL, ESLG, FOOT AZUR, HAUT CELE FC et VALROC FOOT.
- Manque 2 éducateurs diplômés au club de CAUSSE SUD-ECCF.
- Amende : 60 € par éducateur manquant.

Le Président
Pierre TERRE
P/O Bernard BATS



Le Secrétaire
Francis BATTE



COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

FINALES CHAMPIONNATS WEEK END DES 6 ET 7 JUIN 2026 :

FINALE D2 :

ENT. BOURIANE F.C. 1 N° 542833	-	ELAN MARIVALOIS 2 N° 581896
N° de match 55660887 07/06/2026 - 15H CAZILLAC - STADE DE LA BORGNE		

FINALE D3

LACAPELLE FOOTBALL 2 N° 553855	-	FONS 1 N° 527945
N° de match 55660888 07/06/2026 - 15H GREALOU - STADE MUNICIPAL		

FINALE D4 « Cap Nature » :

CAZALS- MONTCL 2 N° 525809	-	ELAN MARIVALOIS 4 N° 581896
N° de match 55660474 06/06/2026 - 17H30 CATUS - STADE MUNICIPAL		

FINALES DE COUPES DU LOT BONDOUX - LAVILLE – FEMININES DU 14/06/2026 A FIGEAC :

LAVILLE :

LABAST. MURAT	-	LISSAC-MOURET
1		1
N° 517796		N° 527643
N° de match 55632475		
14/06/2026 - 13H		
FIGEAC - STADE DU CALVAIRE - MARCEL COSTE		

FEMININES :

FIGEAC	-	VAL ROC PIED 1
CAPDENAC QFC		1
1		N° 542831
N° 541889		
N° de match 55657350		
14/06/2026 - 15H		
FIGEAC - STADE DU CALVAIRE - MARCEL COSTE		

BONDOUX :

FCHQ 1	-	VAL ROC PIED 1
N° 541254		N° 542831
N° de match 55632470		
14/06/2026 - 17H		
FIGEAC - STADE DU CALVAIRE - MARCEL COSTE		

INFORMATIONS GENERALES

Formation Initiale en Arbitrage (FIA) – Saison 2026/2027 :

Le District du Lot de Football organise une Formation Initiale en Arbitrage (FIA) pour la saison 2026/2027. Cette formation est ouverte à toutes les personnes souhaitant devenir arbitre officiel et s'investit dans le football lotois.

Le samedi 03 et dimanche 04 octobre 2026 toute la journée de 8 h à 17 h au complexe sportif de LHOSPITALET (46170).

Le samedi 10 octobre 2026 demi-journée de 8 h à 12 h au complexe sportif de LHOSPITALET (46170)

Le samedi 17 octobre 2026 toute la journée de 8 h à 18 h au siège du District du Lot de football à CAHORS (46000).

Les modalités d'inscription vous seront données ultérieurement.

FORFAIT LORS DES DEUX DERNIERES JOURNEES DE CHAMPIONNAT :

ATTENTION aux conséquences sportives et financières d'un forfait d'équipes intervenant lors des deux dernières journées de championnat (cf articles 103 et 104 du Règlement Administratif de la LFO).

« .../.... Par dérogation aux dispositions ci-avant, toute équipe déclarant forfait dans l'une des deux dernières journées d'un championnat, sera déclaré forfait général, sauf cas de force majeure laissé à l'entière appréciation de la commission compétente. L'amende appliquée est fixée à l'annexe dispositions financières ».

L'article 104 du Règlement Administratif de la Ligue de Football d'Occitanie, précise que « [...] Toute équipe forfait général sera classée dernière de sa poule et descendra en division inférieure la saison suivante sauf si ce dernier intervient lors des deux dernières journées de championnat auquel cas l'équipe serait rétrogradée de deux divisions. ».

ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS :

L'Assemblée Générale des clubs se tiendra **le samedi 20 juin 2026 en matinée à Fontanes (club de LALBENQUE/FONTANES).**

SOMMES DUES :

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité, à tout moment, de procéder au règlement des sommes dues par votre club.

Vous pouvez régler ces sommes (par RIB ci joint, chèque) en consultant l'état financier de votre compte club en allant sur Footclub :

MENU – ORGANISATION – ETAT du COMPTE et en cliquant sur DISTRICT LOT FOOTBAL de la saison en cours.

MODIFICATION TERRAIN LE VENDREDI APRES 16 HEURES :

Pour toute modification de terrain, Le VENDREDI après 16 heures, la procédure à suivre est la suivante :

. envoyer un courriel avec la boîte officielle du club à secretariat@district-foot-lot.fff.fr ;
permanence.cda@district-foot-lot.fff.fr et au club adverse.

RAPPEL PERMANENCE :

Procédure à suivre pour tout report de match en cas de terrain impraticable ou forfait en championnat :

A compter du vendredi 17 h et jusqu'à 10 h le dimanche matin, l'arrêté municipal ou forfait devra être transmis, **uniquement sur les 2 adresses :**

permanence.cda@district-foot-lot.fff.fr
secretariat@district-foot-lot.fff.fr

+ dans tous les cas, mettre en copie le club adverse, via la boîte mail officielle.

MATCHS AMICAUX :

Le District du Lot de Football vous rappelle l'importance cruciale de déclarer vos matchs amicaux par courriel auprès du secrétariat du District. Cette démarche n'est pas seulement une formalité administrative, mais une obligation réglementaire qui assure la bonne organisation et le suivi de toutes les rencontres.

Rappel de l'article 177 des Règlements Généraux de la FFF

Nous vous rappelons également que, conformément à l'article 177 des règlements généraux de la Fédération Française de Football, cette demande doit être transmise au minimum 10 jours avant la date prévue du match. Ce délai est essentiel pour permettre une gestion efficace et assurer que toutes les parties prenantes soient informées en temps voulu.

Le nom des arbitres désignés doit être également communiqué au District.

Une feuille de match doit être complétée, signée et archivée.

COMMISSION DES JEUNES MASCULINS/FEMININS

FORFAITS GENERAUX :

U11 :

L'équipe 2 de FIGEAC CAPDENAC QF, forfait les 28/03/26, 16/05/26 et 30/05/26, est déclarée FORFAIT GENERAL.

U17 D1 :

L'équipe 1 de VRF/FCHQ forfait lors de la dernière journée de championnat (le 30/05/2026) est déclarée FORFAIT GENERAL.



JOURNÉE DU FOOT FÉMININ



SAMEDI

06 JUIN



10H À 17H



SOUSCEYRAC EN QUERCY



PLAISIR
PARTAGE
RESPECT



ATELIERS
JEUX
DÉFIS



UNE JOURNÉE
100% FOOT
100% FILLES !



JOURNÉE OUVERTE À TOUTES LES LICENCIÉES
DU DÉPARTEMENT DE U6F À U16F

VIENS JOUER, T'AMUSER, PROGRESSER
ENSEMBLE !



Organisation de la journée :

De 9h30 à 12h : catégories U6 à U11 F

De 13h30 à 16h : catégories U12 à U16 F

Pour rappel, cette journée est **OBLIGATOIRE** pour tous les clubs qui ont engagé des équipes féminines pour toutes les catégories, saison 2025/2026.

Merci de retourner le coupon d'inscription ci-après au secrétariat du District par retour de mail avant le 29 mai 2026 : secretariat@district-foot-lot.fff.fr

Nous comptons sur votre présence afin de faire de cette journée un beau moment de partage et de promotion du football féminin.

Journée du Foot Féminin



Le Samedi 06 Juin à SOUSCEYRAC-EN-QUERCY
De 9h30 à 12h pour les U6 à U11 F
De 13h30 à 16h pour les U12 à U16 F



Inscription jusqu'au 29 MAI (à l'aide du coupon ci-dessous)

Présence obligatoire de toutes les équipes engagées en championnat

⚠ Toute équipe absente sera considérée comme forfait

Journée également ouverte à toutes les joueuses évoluant en mixité

Rappel : ne peuvent participer que les joueuses dûment licenciées.

Le club de Ségala Foot vous propose une restauration pour le repas du midi.

Entrée / Saucisse Frites / Fromage / Dessert 10€

Merci de bien vouloir réserver vos repas directement auprès du club avant le 31 mai
548248@footoccitanie.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le samedi 06 Juin à Souceyrac-en-Quercy
Journée du Foot Féminin

Le club de :

- Nombres de joueuses participantes :

Nom, prénom et téléphone du responsable (obligatoire) :

.....

Mail :

Diplôme :

Fait à : Le : Signature :

Feuille de présence U6 – U8 F

Club :

	NOM	PRÉNOM	N° LICENCE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

Éducateurs :

NOM	PRÉNOM	N° LICENCE

Feuille de présence U9 – U11 F

Club :

	<i>NOM</i>	<i>PRÉNOM</i>	<i>N° LICENCE</i>
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

Éducateurs :

<i>NOM</i>	<i>PRÉNOM</i>	<i>N° LICENCE</i>

Feuille de présence U12– U13 F

Club :

	<i>NOM</i>	<i>PRÉNOM</i>	<i>N° LICENCE</i>
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

Éducateurs :

<i>NOM</i>	<i>PRÉNOM</i>	<i>N° LICENCE</i>

Feuille de présence U14 – U16 F

Club :

	NOM	PRÉNOM	N° LICENCE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

Éducateurs :

NOM	PRÉNOM	N° LICENCE

CHALLENGE ESPRIT SPORTIF U17 ET U15 – PHASE 2 :

Le questionnaire a été transmis ce jour, par courriel aux clubs ayant des équipes U17 et U15.

A retourner impérativement avant le vendredi 5 juin prochain.

N.B. : merci de bien indiquer la catégorie concernée ainsi que le numéro de l'équipe.



DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL

SAISON 2025/2026

QUESTIONNAIRE-REPONSE

(à retourner au District dès la dernière Journée de la Phase 2)

CLUB :
ou entente
EDUCATEUR
ou responsable:

CHALLENGE DE L'ESPRIT SPORTIF "JEUNES"

Phase : 2

Concerne les Catégories U16/17 et U14/15 à ONZE de District.

EQUIPE :	
U17/16	
U15/14	

(cocher les cases concernées)

Ce Challenge doit nous permettre de mettre en évidence les Clubs les plus méritants à travers les **Equipes de Jeunes qui se sont rencontrées lors de la Phase**.

Les rencontres de Coupe seront également concernées par ce qui suit.

Compte tenu du manque d'observateurs et d'un nombre insuffisant d'Arbitres, vous allez noter les Equipes que vous avez rencontrées à l'aide des critères ci-dessous; l'addition des points donnera une note sur 20.

- * Avant le Match : sur 4 points
Conditions d'accueil (Retard, arbitrage, présentation licences)
- * Pendant le Match : sur 6 points
Comportement des Dirigeants, des accompagnateurs et des joueurs
(entre eux et envers l'Arbitre)
- * Après le Match : sur 6 points
Rentrée aux vestiaires, comportement des joueurs et des Dirigeants
- * Relations en général et communication entre les 2 Clubs avant et après le Match. sur 4 points
Comportement du public, des "supporters".

EQUIPES RENCONTREES AU COURS DE LA PHASE :

Dates Champ.	Dates Coupe	NOM de l'Equipe	Note sur 20

Dates Champ.	Dates Coupe	NOM de l'Equipe	Note sur 20

Dans le cas d'une rencontre à l'extérieur, faire précéder le nom du Club adverse par la mention : "à"

ATTENTION ! Les Clubs qui ne retourneront pas cette feuille COMPLETEE, verront leur total diminué de 10 points.

Ceux qui auront répondu verront leur total augmenté de 20 points.

Pas d'attribution de récompenses si moins de 50% de réponses.

TECHNIQUE :**TOURNOI INTERDISTRICTS DES 13 ET 14 JUIN 2026 A ONET LE CHATEAU :****Projet de Performance Fédéral U14F & U15F****Liste des joueuses convoquées****Tournoi Interdistricts du samedi 13 au dimanche 14 juin 2026 à Onet-le-Château****Rendez-vous des joueuses à 11h00 au District Aveyron Football****Complexe sportif de La Roque 12850 ONET-LE-CHATEAU**

Club(nom)	Nom	Prénom	Catégorie	Pied Fort	Poste 1	Poste 2
FC BOURIANE 542834	VIGNE	Tilda	U15	Droit	Milieu axial	Milieu droit
CAHORS FC 545077	MILHAU BARTOLI	Alycia	U14	Droit	Milieu droit	Attaquant
CAHORS FC 545078	PRUNY	Lucie	U15	Droit	Milieu droit	Milieu gauche
CAHORS FC 545079	AURY SOUBIRAT	Romane	U15	Droit	Latéral droit	Latéral gauche
GCLEM 560945	LIGER	Melissa	U15	Droit	Attaquant	Milieu droit
GCLEM 560945	MAZIERO	Louise	U15	Droit	Latéral droit	Latéral gauche
AF BB	MIRALLES	Clémence	U14	Droit	Milieu axial	Milieu défensif
FC LALBENQUE FONT 547123	DRIANCOURT ROCA	Luciana	U15	Droit	Milieu gauche	Défenseur central
AF BB	KOCH	Malou	U15	Droit	Défenseur central	Latéral droit
FIGEAC/CAP QFC 541889	LEFLEUR	Braïma	U14	Droit	Milieu droit	Milieu gauche
FIGEAC/CAP QFC 541890	DION	Cassy	U14	Droit	Attaquant	Milieu droit
GHCS	LAVERGNE	Zoé	U15	Droit	Gardien de but	
FIGEAC/CAP QFC 541892	BONANSEA	Léane	U15	Droit	Latéral droit	Milieu droit
542831-VAL ROC F.	DUPONT	Emma	U15	Droit	Défenseur central	
FCHQ-541254	LAFLEUR BESOMBES	Eva	U14	Droit	Milieu gauche	Attaquant

Les repas et l'hébergement sont pris en charge.

Merci de prévoir un sac de couchage, un oreiller et le nécessaire de toilette pour la durée du tournoi.

Les participantes devront se munir d'une gourde ou d'une bouteille d'eau, ainsi que de leurs affaires de match et de protège-tibias. Il est également recommandé de prévoir des vêtements adaptés aux conditions météorologiques.

Le District fournira les maillots, les shorts et les chaussettes de match.

Le rendez-vous est fixé à 11h00, le 13/06.

Fin du rassemblement à 17h00, le 14/06.

Encadrement : Amandine VILLATE et Edgar MPOSA GONDA**Réservistes en cas de désistement**

Club(nom)	Nom	Prénom	Catégorie	Pied Fort	Poste 1	Poste 2
GCLEM 560945	TIXADOR SANZ	Alba	U15	Droit	Milieu gauche	Milieu axial
GHCS	SEGOND BLAZY	Lya	U15	Droit	milieu axial	Milieu gauche
FIGEAC/CAP QFC 541891	CORONA MOLINA	Amaru	U15	Droit	Attaquant	Milieu droit

PPF U13 Inter-Districts 13 et 14 juin 2026 à Onet-Le-Château

Nom	Prénom	Date naissance	Club
ALLEMAND	Nathy	17/10/2013	CAHORS FC
ALVES	Gabin	12/02/2013	PSVD'OLT
BEFFRE	Anaël	23/06/2013	FIGEAC CAPDENAC QFC
CALDERARA CANESSE	Attilio	25/02/2013	CAHORS FC
DELPORT	Rudy	17/06/2013	HAUT CELE FC
JOURDAN	Louis	04/11/2013	CAHORS FC
LAPLACE	Jules	12/05/2013	PPFC
LASFARGUES	Matthéo	24/06/2013	FIGEAC CAPDENAC QFC
MARECHAL	Kahys	15/02/2013	FIGEAC CAPDENAC QFC
MEGE	Hugo	08/07/2013	CAHORS FC
PINSON	Sacha	29/10/2013	FC HAUT QUERCY
REYNAERT	Mathys	04/01/2013	AF BIARS BRETENOUX
ROCHY	Gabin	24/07/2013	FIGEAC CAPDENAC QFC
SABIN	Djino	12/12/2013	PPFC
VIAELLES	Nino	09/03/2013	FIGEAC CAPDENAC QFC

PPF U14 - Inter-districts des 13 et 14 juin à Onet-le-Château

Nom	Prénom	Date naissance	Club
BACH	Tim	27/01/2012	FIGEAC CQFC
BARBET	Louis	19/06/2012	FIGEAC CQFC
BRONDEL	Jules	29/03/2012	ENT. BOURIANE FC
CHASSAING	Quentin	06/02/2012	VALROC FOOT
COURDES	Clément	17/05/2012	FC LALBENQUE-FONTANES
DJREKE KOSSI	Prudence	06/05/2012	CAHORS FC
DUVERGER	Illan	03/01/2012	VALROC FOOT
GARNIER	Ilies	26/01/2012	FIGEAC CQFC
GINESTET	Hugo	02/11/2012	FIGEAC CQFC
JONQUIERES	Armand	12/01/2012	FIGEAC CQFC
LE BOUHELLEC	Ilan	17/03/2012	FIGEAC CQFC
LOUBIAT	Simon	16/01/2012	CAHORS FC
PERROT	Mahé	07/03/2012	FIGEAC CQFC
PIERRE	Ethan	24/01/2012	AF BIARS BRETENOUX
SHIKH MOHAMMADIM	Habib	29/01/2012	ENT. BOURIANE FC

MATCH AMICAL A BAGNAC SUR CELE LE 17 JUIN 2026 :

PPF U15 - Match amical contre le Cantal - mercredi 17 juin à Bagnac/Célé à 15h30

Nom	Prénom	Date naissance	Club
BOUDOU	Raphaël	21/02/2011	VALROC FOOT
CAZAUX	Hugo	03/10/2011	AF BIARS BRETENOUX
DROLEZ	Maxime	03/03/2011	FC LALBENQUE-FONTANES
FARGAL	Théo	07/04/2011	PPFC
GARCIA-PRZIBILOWSKI	Kylian	13/01/2011	FC LALBENQUE-FONTANES
GIL	Diego	10/01/2011	VALROC FOOT
HAREL	Elio	30/06/2011	CAHORS FC
ISSALY	Gabin	21/05/2011	CAHORS FC
OULMIERE	Thomas	18/07/2011	FC LALBENQUE-FONTANES
PEREIRA	Hugo	14/05/2011	FC LALBENQUE-FONTANES
PERROLAN	Maxence	05/11/2011	FC LALBENQUE-FONTANES
PETIT ROUVES	Tom	30/10/2011	VALROC FOOT
PESTKA BOISSY	Julian	09/02/2011	CAHORS FC
VERGNES	Léon	05/04/2011	ENT. BOURIANE FC
VOSVELD	Loek	10/11/2011	AF BIARS BRETENOUX

Les participants ont rendez-vous à 14h30 à Bagnac/Célé

(Stade Robert Bories - Promenade du Célé - 46270).

Prévoir une gourde ou bouteille d'eau individuelle et les protèges-tibias.

COMMISSION DES FEMININES

REUNION DE PREPARATION SAISON 2026/2027 :

Afin de préparer au mieux la saison 2026-2027, la Commission Féminine organise **une réunion de fin de saison le jeudi 18 juin à 19h00 à Labastide-Murat, au club-house du stade.**

La présence d'au moins un représentant par club est obligatoire pour toutes les équipes engagées cette saison dans le championnat à 11, ainsi que pour les équipes à 8 évoluant dans les départements voisins.

Les clubs souhaitant créer une équipe féminine pour la saison prochaine, qu'elle soit engagée en football à 8 ou à 11, sont également invités à participer à cette réunion.

CHALLENGE GROUPAMA FEMININES SENIORS :

Finale le 14 juin 2026 :



RASSEMBLEMENTS

RAPPEL : les rassemblements doivent être obligatoirement déclarés auprès du District du Lot de Football

Modalités :

➤ Les joueurs licenciés U17 (nés en 2009) et trois joueuses licenciées U17F peuvent pratiquer en « sénior » sous réserve d'obtenir un certificat médical de non-contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral (art 73 des R.G.).

Les catégories inférieures ne peuvent pas participer aux rassemblements Seniors.

➤ Les rassemblements U7 et U9 ne doivent pas établir de classement.

Uniquement les joueurs licenciés (donc assurés) sont autorisés à participer à un rassemblement. Le temps de jeu global doit être respecté.

LISTE DES RASSEMBLEMENTS AUTORISÉS :

- **SEGALA FOOT** : les 4, 5 et 6 avril 2026 – Terrain de Sousceyrac – Catégories U7, U9, U11, U13 (et non U13F), U15 et U14F/U16F.
- **LA FORTUNIERE** : le 1^{er} mai 2026 à Labastide Murat – Terrain Sol de Roques – Catégories : U17, séniors et vétérans à 8.
- **BIARS BRETENOUX** : le 2 mai 2026 – Terrain de Biars – Catégories : U6/U7 et U8/U9.
- **HAUT CELE** : le 6 juin 2026 - Terrain Robert Bories à Bagnac - Catégories : U10/U11 ; U12/U13 et U13F/U14F/U15F ET le 7 juin 2026 - Terrain André Bar à Bagnac - Catégories : U6/U7 et U8/U9.
- **LALBENQUE/FONTANES** : le 6 juin 2026 – Terrain de Fontanes (Poussou) – Catégories : U7 et U13.
- **LALBENQUE/FONTANES** : le 7 juin 2026 – Terrain de Fontanes (Poussou) – Catégories : U9 et U11.
- **MONTCABRIER** : le 13 juin 2026 - Terrain de Montcabrier - Catégorie : U11 ET le 14 juin 2026 : Catégorie U13 - Terrain de Montcabrier.
- **BIARS BRETENOUX** : le 13 juin 2026 – Terrain de Biars – Catégories : U14/U15.
- **FIGEAC CAPDENAC QF** : le 13 juin 2026 – Plaine de Londieu à Figeac – U6/U7 et U8/U9 et U14F/U16F.
- **BIARS BRETENOUX** : les 13 et 14 juin 2026 – Terrain de Biars – Catégories : U10/U11 et U12/U13.
- **BOURIANE** : le 20 juin 2026 – Terrain les Vitarelles à Gourdon – Catégorie : séniors.
- **VIEILLES GRAPPES TOUZACOISE** : le 20 juin 2026 – Terrain de Puy l'Evêque – Catégories : U9/Séniors Féminines/Vétérans.
- **ELAN MARIVALOIS** : le 27 juin 2026 – Terrain de Leyme – Catégories : U7/U9/U11.
- **SAINT GERMAIN** : le 27 juin 2026 – Terrain de St Germain – Catégorie : vétérans.
- **FONS** : le 27 juin 2026 – Terrain de Fons – Catégories : U18/séniors/vétérans.
- **US 3C CATUS** : le 27 juin 2027 – Terrain de Catus – Catégories : séniors.
- **ELAN MARIVALOIS** : le 28 juin 2026 – Terrain de Leyme – Catégories : U15 et U17 à 8.
- **PAYRIGNAC** : le 4 juillet 2026 – Terrain de Payrignac – Catégorie : séniors.